

## Enquête Mobilité à Maisons-Laffitte : constat et propositions



Le tableau suivant met en avant les problèmes de mobilité identifiés<sup>1</sup> et les propositions de l'association MLDD sur la partie du centre-ville uniquement. Ces propositions ont été présentées à M. Myard le 19 avril 2013 dont voici les réponses en bleu italique :

N°	Nom de la voie	Difficultés pour les déplacements à vélo et piétons (PMR, poussettes, personnes âgées et jeunes enfants)	Propositions d'améliorations
1		Traversée de la chaussée dangereuse entre la Mairie et le service culturel malgré la signalisation existante.	Renforcer la signalisation par un panneau lumineux plus grand au niveau du passage piétons reliant la mairie au service culturel  Créer un îlot central sur le passage piétons => <i>Mise à l'étude par les services techniques ( possibilité de financement par le Conseil Général)</i>
2	<b>Avenue de Longueil – au niveau de l'office du tourisme</b>	Trottoir au niveau du service culturel dangereux pour enfants en bas âge en raison des vélos et skates des ados l'après-midi	Disposer un panneau d'interdiction des skates au niveau du service culturel organiser une campagne de sensibilisation notamment auprès du jeune public sur les règles de sécurité en vélo et à pied par les agents municipaux + affichage dans la bibliothèque, ludothèque, centres de loisirs, écoles... Prolonger la barrière de sécurité piétons existante au niveau de l'office du tourisme d'environ 1,5 m jusqu'à l'arrêt de bus. => <i>accord sur le principe de mise en sécurité sans prise de position spécifique sur les modalités techniques à mettre en oeuvre</i>
3	<b>Pont de la voie ferrée</b>	Circulation cycliste dangereuse au niveau du pont où le trafic est dense : besoin de déplacements quotidiens des cyclistes pour commerces et crèches	Marquage au sol pour que les cyclistes se positionnent au niveau du feu rouge face au service culturel => <i>proposition envisageable</i>  Prolonger la piste cyclable à partir de la contre-allée de l'avenue de Longueil (côté Mairie) pour desservir le quartier Saint Nicolas : le gabarit de la voie est suffisamment large=> <i>proposition envisageable - voir avis des services techniques</i>

<sup>1</sup> Suite à l'enquête Mobilité menée auprès de 302 personnes à Maisons Laffitte – Juin 2011

		Question des trottoirs à 2 niveaux séparés (escalier et pente) sur le pont de la voie ferrée côté Mesnil : quel intérêt ?	Envisager d'aplanir la totalité du trottoir au bout du pont ferré (côté le Mesnil) et supprimer la rampe pour plus de commodité pour la circulation des poussettes et piétons en général => <i>reste à vérifier la faisabilité car réseaux en sous-sol?</i>
4	Gare routière/ rue St Nicolas	Il n'existe pas de passage autorisé pour les cyclistes en provenance de l'avenue du Général de Gaulle souhaitant accéder à la rue St Nicolas et inversement	Créer une piste cyclable en réduisant la taille de la jardinière face à l'auto école => <i>possibilité de réduire ou enlever la jardinière</i> - avec un marquage au sol ou - voie cyclable sécurisée en supprimant 3 places de parkings auto => <i>OK d'un accès vélos et piétons ( voir zone de rencontre à 30) - voir avis des services techniques</i> Autoriser les vélos à prendre le sens interdit au début de la rue st Nicolas pour rejoindre l'avenue du Général de Gaulle.
5	Avenue de Longueil – au niveau de la rue du Prieuré	Temps de traversée piétonne du feu de signalisation trop bref : 7 secondes (14 secondes sont au moins nécessaires)	Prolonger le temps de traversée piétonne du feu de signalisation Installer un îlot central pour permettre une halte des piétons traversant la chaussée=> <i>OK – prendre en compte la sécurité des motos pour le choix de l'îlot (a été mis depuis à l'étude par les services techniques et le Conseil Général)</i> Prévoir si besoin un panneau de priorité piéton pour les automobilistes en provenance de la rue du Prieuré souhaitant tourner à droite sur l'avenue de Longueil
6	Avenue de Longueil – au niveau de la rue des Plantes	Cette rue n'est pas accessible pour les PMR	Supprimer 3 places de parking afin de créer un trottoir (cf. Charte Environnement de 2007) => <b>NON</b>
7	Avenue de Longueil/ rue des Plantes	Dans la contre-allée: présence d'un arrêt STOP non justifié en raison de la visibilité	Proposer un céder-le passage => <b>NON</b>
8	Av de Longueil – au niveau de la rue de Paris	Absence de parking à vélo sur le parking actuel av Longueil/ rue de Paris (pôle de commerces)	Options possibles pour installer des arceaux à vélos : - en supprimant la première place de parking étroite faisant face au bureau de tabac - entre les bacs à fleurs situés sur le trottoir (voir en supprimer 1) - entre le lampadaire et les bacs à fleurs existants => <i>OK pour les arceaux supplémentaires mais localisation à réfléchir</i>
9	Rue du Prieuré/ rue du Mesnil	Circulation piétonne impossible à l'angle rue du Prieuré/ rue du Mesnil	- Signaler et améliorer l'éclairage du passage du Tripot (jonction rue de l'ancienne mairie/ rue du Prieuré) comme alternative à la rue du Prieuré pour rejoindre l'école : vélos et piétons

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir également un ralentisseur et un passage piétons rue du Mesnil</li> <li>⇒ Cela permettrait de créer une sente piétonne depuis l'école La Renarde jusqu'à l'école du Prieuré</li> <li>=&gt; <i>OK mais attendre la fin des travaux dans la rue</i></li> </ul>
<b>10</b>	<b>Rue du Mesnil</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre au gabarit poussette la rampe « passage du petit Havre » reliant la rue du Mesnil au passage du Château</li> <li>- Au N°27 (escalier reliant le POPD) : aménager une rampe au gabarit PMR</li> <li>=&gt; <i>OK</i></li> </ul>
<b>11</b>	<b>Rue de Paris ( pôle de commerces Franprix, la Vie Claire, Atoll)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Manque de parking à vélo au niveau des commerces (Franprix, la Vie Claire)</li> <li>-passage trop étroit pour les poussettes au niveau de la jardinière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer davantage d'arceaux vélos (par ex en supprimant la grande jardinière en briquettes au niveau de l'opticien Atoll)</li> <li>=&gt; <i>à étudier</i></li> <li>- Aménager un bateau au niveau du passage piétons rue de Paris / rue des Graviers</li> <li>=&gt; <i>OK</i></li> </ul>
<b>12</b>	<b>Rue du Prieuré</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-sortie du collège dangereuse notamment pour la sortie de l'étude (à 18H en hiver) car rue mal éclairée et vitesse auto excessive</li> <li>-petits plots au niveau du passage piétons à l'intersection avec la rue Solférino entravant la circulation piétonne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Besoin d'un accompagnant supplémentaire pour assurer la sortie des enfants à 18H</li> <li>=&gt; <i>OK</i></li> <li>Améliorer la qualité de l'éclairage public au niveau du passage piétons du collège</li> <li>=&gt; <i>OK</i></li> <li>Enlever les plots gênant la circulation piétonne (poussettes en particulier)</li> <li>=&gt; <i>OK</i></li> </ul>
<b>13</b>	<b>Rue du Prieuré/ rue du Mesnil</b>	Circulation piétonne impossible à l'angle rue du Prieuré/ rue du Mesnil	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signaler et améliorer l'éclairage du passage du Tripot (jonction rue de l'ancienne mairie/ rue du Prieuré) comme alternative à la rue du Prieuré pour rejoindre l'école : vélos et piétons</li> <li>- Prévoir également un ralentisseur et un passage piétons rue du Prieuré</li> <li>⇒ Cela permettrait de créer une sente piétonne depuis l'école La Renarde jusqu'à l'école du Prieuré</li> </ul>
<b>14</b>	<b>2, Avenue Eglé</b>	Accès du trottoir aux PMR au niveau de l'arrêt de bus (ligne 12)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au niveau du passage piétons près de l'arrêt de bus (ligne 12) : aménager des abaissements de trottoirs sur les 2 trottoirs (trottoir de l'arrêt de bus + trottoir pour accéder aux allées piétonnes et cyclistes)</li> <li>=&gt; <i>OK (voir avec l'ASP)</i></li> </ul>